

**THE KING CHARLES III
CORONATION MEDAL**



A GUIDE FOR NOMINATORS

THE KING CHARLES III CORONATION MEDAL

A Canadian commemorative medal has been created to mark His Majesty King Charles III's Coronation on May 6, 2023. The King Charles III Coronation Medal is a visible and tangible way to recognize 30 000 outstanding individuals of all ages and from all walks of life who have made a difference in their communities.

To ensure the broadest possible recognition, several partners have been invited to nominate candidates from their communities or organizations for this national honour. Your contribution as a nominating partner is greatly appreciated.

This medal program is administered by the Chancellery of Honours, as part of the Office of the Secretary to the Governor General (OSGG).

About the Medal

The Medal was designed by the Canadian Heraldic Authority, approved by His Majesty The King and manufactured by the Royal Canadian Mint.

On the obverse is a contemporary crowned effigy of His Majesty King Charles III in coronation robes, circumscribed with the inscriptions "CHARLES III DEI GRATIA REX" and the word "CANADA". The reverse bears a depiction of the Royal Cypher (the King's monogram surmounted by the Canadian Royal Crown) with the inscriptions "6-V-2023" and "VIVAT REX" to the left and right of the Royal Cypher, respectively, all placed over the sunburst design of the Canadian Coronation emblem. The Medal is worn suspended from a ribbon of dark blue, bright red and white colours evocative of the 1902 Edward VII Coronation Medal, one of the earliest coronation medals awarded to Canadians.



Eligibility Criteria

To be eligible for this honour, a person must have:

- Made significant contributions to the country, a province, territory, region or community, or made an outstanding achievement abroad that brings credit to Canada; and
- Been alive on May 6, 2023, the date His Majesty was crowned. Nominations can be made posthumously, as long as the nominee was alive on that date.

The Medal may only be awarded once.

Guidelines for the Selection of Nominees

The following guidelines have been developed to assist nominators:

- Nominations should focus on the achievements of persons who have helped build the Canada of today, including youth, volunteers, educators, veterans and health care workers.
- Nominees may be selected for their long service and good conduct as a volunteer or member of an organization; for having demonstrated high professionalism; or for performing a deed or activity that brings great credit to Canada.
- Through their achievements and sustained contributions, nominees will have distinguished themselves from others employed in the same field.
- The list of nominees should be inclusive and reflect the demographics of the region or community, with particular attention given to individuals belonging to groups that have been historically under-represented.
- The Medal is to be awarded to individuals only, not to groups or couples.
- Nominations from the general public will not be accepted. All nominations must be submitted by partner organizations.
- Self-nominations will not be accepted.
- The selection process should be non-partisan and merit-based.
- Recipient names and their nominators will be published.

Nomination Process

Consideration should be given to the creation of a selection committee within your organization, your region or constituency, to identify eligible candidates.

Nominators should ensure that their nominations meet the essential criteria (e.g., was alive as of May 6, 2023) and that they have not been convicted of a criminal offence nor have they been subject to an official sanction by an adjudicating body, professional association or other organization, or conducted themselves in a manner that constitutes a significant departure from generally recognized standards of public behaviour that may undermine the credibility, integrity or relevance of the Canadian Honours System, or detract from the intent of the award. **Please note that the nominators of each recipient of the Medal will be identified as a matter of record when the list of recipients is published.**

Once nominees have been selected, please submit your list electronically, by

accessing the OSGG's website, using the link provided to you in your nomination package. Detailed instructions are provided for the online registration of your nominees. Be sure to create a list of alternatives in the event that another partner has nominated one of your nominees. You will be notified if this situation arises and asked to submit a different nomination.

PLEASE NOTE: A brief summary of your nominees' achievements (40 words or 250 characters maximum) must be provided in order to assist in identifying duplicate nominations. These summaries are for internal use only and will not be published.

Once all of your nominations have been approved, medals will be mailed to the shipping address you provide. Presentations will be the responsibility of nominators.

Nominations will need to be submitted no later than **December 31, 2024**. Delivery of medals may take a few weeks. You will receive confirmation of your medal shipment along with a tracking number.

The complete list of recipients and their nominators will be published in 2025, once the awards process is completed.

Presentations

We encourage you to hold presentation ceremonies for recipients. The format and the scale is left to your discretion and judgment. It is also each nominator's responsibility to contact and invite the recipients to presentation ceremonies. All medals should be presented by **March 31, 2025**.

Guidelines for the organization and preparation of presentation ceremonies are provided for your reference.

Important Dates

- Nominations can be submitted on or after **May 6, 2024**.
- Medals may be shipped as of **May 6, 2024**, the first anniversary of His Majesty's Coronation.
- The deadline for submitting nominations is **December 31, 2024**.
- All medals should be presented by **March 31, 2025**.

Wearing the Medal

Guidelines on wearing the Medal may be found in the [Guide for the Wearing of Orders, Decorations and Medals - The Canadian Honours System \(gg.ca\)](#). Medals may be worn on formal occasions, such as Remembrance Day ceremonies, military parades, citizenship ceremonies or the presentation of honours. For recipients who possess other medals, the King Charles III Coronation Medal follows the Queen Elizabeth II's Diamond Jubilee Medal in the order of wear and ranks ahead of the RCMP Long Service and Good Conduct Medal.

For Additional Information

Questions concerning the King Charles III Coronation Medal program can be addressed by email to coronation-couronnement@gg.ca or by telephone at 613-222-5713 or (toll-free) 1-800-465-6890.

**LA MÉDAILLE DU
COURONNEMENT DU ROI
CHARLES III**



**GUIDE DE MISE EN
CANDIDATURE**

LA MÉDAILLE DU COURONNEMENT DU ROI CHARLES III

Le Canada a créé une médaille commémorative pour souligner le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III le 6 mai 2023. La médaille du couronnement du roi Charles III est un moyen tangible de souligner les réalisations exceptionnelles de 30 000 personnes de tous âges et de tous horizons qui se sont distinguées au sein de leur communauté.

Afin de maximiser la portée de cette reconnaissance, plusieurs partenaires ont été invités à mettre en candidature des membres de leur communauté ou de leur organisation. Votre contribution à titre de partenaire en ce sens est très appréciée.

Ce programme de médailles est administré par la Chancellerie des distinctions honorifiques, qui fait partie du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG).

À propos de la médaille

La médaille a été conçue par l’Autorité héraldique du Canada, approuvée par Sa Majesté le Roi et fabriquée par la Monnaie royale canadienne.

L’avers représente une effigie contemporaine couronnée de Sa Majesté le roi Charles III en tenue de couronnement, entourée des inscriptions « CHARLES III DEI GRATIA REX » et « CANADA ». Le revers porte une représentation du chiffre royal (le monogramme du roi surmonté de la couronne royale canadienne) avec les inscriptions « 6-V-2023 » et « VIVAT REX » à gauche et à droite du chiffre royal, respectivement, le tout placé sur le motif en forme de soleil de l’emblème du couronnement canadien. La médaille est suspendue à un ruban bleu foncé, rouge vif et blanc qui évoque la médaille du couronnement d’Édouard VII de 1902, l’une des premières médailles du couronnement décernées aux Canadiens et aux Canadiennes.



Critères d’admissibilité

Pour être admissibles à cette distinction, les candidats doivent :

- avoir apporté une contribution importante au Canada ou à une province, un territoire, une région ou une communauté, ou a accompli à l’étranger une réalisation exceptionnelle qui fait honneur au Canada;
- avoir été en vie le 6 mai 2023, soit la date du couronnement de Sa Majesté. Les mises en candidatures peuvent être faites à titre posthume, à condition que le candidat ait été en vie à cette date.

La médaille ne peut être décernée qu'une seule fois.

Lignes directrices pour la sélection des candidats

Les lignes directrices suivantes ont été élaborées pour aider les proposants des mises en candidature :

- Les candidats doivent avoir contribué à bâtir le Canada d'aujourd'hui, ce qui inclut les jeunes, les bénévoles, les enseignants, les vétérans et les professionnels de la santé.
- Des personnes peuvent être proposées en raison de leurs nombreuses années de service et de leur bonne conduite en tant que bénévoles ou membres d'une organisation, pour avoir fait preuve d'un grand professionnalisme ou pour avoir accompli une action ou une activité qui fait grand honneur au Canada.
- Les candidats se sont distingués des autres personnes qui œuvrent dans le même domaine par leurs réalisations et contributions soutenues.
- La liste des candidats doit être inclusive et doit refléter les caractéristiques démographiques de la région ou de la communauté concernée. Une attention particulière aux membres des groupes historiquement sous-représentés devrait être accordée.
- Les candidatures des groupes et des couples ne sont pas admissibles.
- Les mises en candidature du public ne seront pas acceptées, et les candidats ne peuvent pas se mettre en candidature eux-mêmes.
- Le processus de sélection doit être impartial et se fonder sur le mérite.
- Les noms des récipiendaires et des proposants seront publiés.

Processus de sélection

Il convient d'envisager la création d'un comité de sélection au sein de votre organisation, de votre région ou de votre circonscription afin de déterminer les candidats admissibles.

Les proposants doivent s'assurer que leurs candidatures répondent aux critères essentiels définis (p. ex., qu'ils étaient en vie le 6 mai 2023), qu'ils n'ont été reconnus coupables d'aucune infraction pénale, qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune sanction officielle de la part d'un organisme juridictionnel, d'une association professionnelle ou d'une autre organisation, et qu'ils n'ont pas connu d'écart de conduite important par rapport aux normes généralement reconnues à l'égard des

comportements publics qui soit susceptibles de nuire à la crédibilité, à l'intégrité ou à la pertinence du régime canadien des distinctions honorifiques ou susceptible de détourner l'attention de l'objet de la distinction. **Veillez noter que les proposants de chaque récipiendaire de la médaille seront nommés lors de la publication de la liste des récipiendaires.**

Après avoir choisi vos candidats, veuillez soumettre votre liste par voie électronique à partir du site Web du BSGG en utilisant le lien qui vous a été fourni dans les documents sur les mises en candidature. Des consignes détaillées sont fournies pour l'inscription en ligne des candidats. Veuillez dresser une liste de candidatures supplémentaires au cas où un autre partenaire aurait déjà proposé l'un de vos candidats. Le cas échéant, nous vous informerons et vous demanderons de présenter une autre candidature.

REMARQUE : Il faudra fournir un bref résumé des réalisations des candidats (40 mots ou 250 caractères maximum) pour nous permettre de repérer facilement les doublons. Ces résumés seront réservés à un usage interne et ne seront pas publiés.

Une fois que tous vos candidats auront été approuvés, les médailles seront envoyées à l'adresse de livraison que vous aurez indiquée. La remise des médailles sera la responsabilité des proposants.

Les candidatures devront être soumises au plus tard le **31 décembre 2024**. La livraison des médailles pourrait prendre quelques semaines. Vous recevrez la confirmation de leur envoi ainsi qu'un numéro de suivi.

La liste complète des récipiendaires et des proposants sera publiée en 2025 lorsque le processus d'attribution sera terminé.

Présentations

Nous vous encourageons à organiser des cérémonies de présentation des récipiendaires. Leur format et ampleur sont laissés à votre discrétion, selon votre bon jugement. Il incombe également à chaque proposant d'inviter les récipiendaires aux cérémonies de remise. Toutes les médailles devront être remises avant le **31 mars 2025**.

Des lignes directrices sur l'organisation des cérémonies de présentation sont fournies.

Dates importantes

- Les candidatures peuvent être soumises à compter du **6 mai 2024**.
- Les médailles pourront être expédiées à partir du **6 mai 2024**, date du premier anniversaire du couronnement de Sa Majesté.

- La date limite de dépôt des candidatures est le **31 décembre 2024**.
- Toutes les médailles devront être remises avant le **31 mars 2025**.

Veillez consulter le site Web du BSGG à l'adresse www.gg.ca/couronnement pour consulter l'information à jour.

Port de la médaille

Les directives concernant le port de la médaille figurent dans le [Guide pour le port des ordres, décorations et médailles – Le Régime canadien de distinctions honorifiques \(gg.ca\)](#). Les médailles peuvent être portées lors d'occasions officielles, telles que les cérémonies du jour du Souvenir, les défilés militaires, les cérémonies de citoyenneté et la remise de distinctions honorifiques. Pour les récipiendaires qui possèdent d'autres médailles, la médaille du couronnement du roi Charles III suit la médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II dans l'ordre de port, et se place avant la médaille d'ancienneté et de bonne conduite de la GRC.

Pour plus détails

Si vous avez des questions au sujet du programme de la médaille du couronnement du roi Charles III, vous pouvez les poser par courriel à l'adresse coronation-couronnement@gg.ca ou par téléphone au 613-222-5713 ou (sans frais) au 1-800-465-6890.